

CONDITIONS GENERALES

Version 2 janvier 2021

Les présentes conditions générales sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. En cas de modification, il sera appliqué à la réservation de services ou produits la version des conditions générales figurant sur le site internet <https://www.fort-eben-emael.be> à la date de la confirmation définitive de la réservation groupe ou de la visite individuelle.

Règlement intérieur

Le fort est un mémorial. C'est ici qu'en 1940 des soldats ont combattu pour notre liberté. C'est pourquoi nous demandons à chacun de se comporter respectueusement et de respecter la mémoire des soldats tombés au combat.

Le patrimoine du fort est unique et vulnérable, aidez-nous à le préserver. Suivez et respectez les consignes des guides et de la direction de l'A.S.B.L. Fort d'Eben-Emael.

En visitant le fort, vous reconnaissez que vous êtes responsable de votre propre sécurité. L'A.S.B.L. Fort d'Eben-Emael n'est pas responsable des dommages, pertes ou vols d'objets personnels. L'A.S.B.L. Fort d'Eben-Emael décline toute responsabilité en cas de dommages ou de vol de véhicules, de vélos et de motos sur notre parking ou sur le parking à vélos.

Les parents, les surveillants des groupes et les enseignants sont à tout moment responsables et redevables du comportement des enfants ou des membres du groupe qu'ils amènent avec eux.

Prises de vue

Par votre visite, vous acceptez automatiquement que vous soyez filmé par nos caméras de sécurité et que les images soient conservées par nous.

Des photos d'ambiance et des séquences filmées peuvent être réalisées. Ces photos et séquences filmées peuvent être utilisées par l'A.S.B. L. « Fort d'Eben-Emael » comme matériel de promotion et pour l'annonce d'activités.

De nombreux visiteurs photographient et filment. Si vous ne voulez pas être sur la photo, faites-le savoir à temps au photographe ou au cinéaste. L'A.S.B.L. Fort d'Eben-Emael n'est pas responsable de l'utilisation non autorisée des images par des tiers.

Les enregistrements d'images et de sons à des fins privées sont autorisés, pour autant que les autres visiteurs ne soient pas perturbés. Nous revendiquons le droit d'utiliser les images du fort partagées par les visiteurs du fort sur Internet.

Les enregistrements d'images et de sons à des fins professionnelles ou commerciales ne sont autorisés qu'avec l'accord écrit préalable de l'A.S.B.L. Fort d'Eben-Emael.

Animaux

Les chiens en laisse sont autorisés dans la mesure où ils ne gênent pas les autres visiteurs.

Conditions de visite

Article 1.

Pour visiter le fort, vous devez être en possession d'un billet d'entrée valide. Un billet d'entrée peut être acheté en ligne ou à la billetterie. Les tarifs en vigueur pour la visite du fort sont ceux annoncés sur <https://www.fort-eben-emael.be>

Article 2.

Visite individuelle

Nous recommandons vivement aux visiteurs individuels de réserver une plage horaire. Sans réservation d'une plage horaire, l'accès n'est pas garanti.

Article 2.1.

Les billets d'entrée achetés en prévente ne seront ni repris ni remboursés, notamment en cas de perte ou de vol. Le billet d'entrée n'est valable qu'à la date choisie par le visiteur au moment de son achat.

L'A.S.B.L. Fort d'Eben-Emael se réserve le droit, en cas de force majeure (conséquence d'évènements naturels, accidentels ou sociaux- liste non exhaustive), de refuser l'accès au fort aux visiteurs ayant acheté un billet d'entrée en prévente. Dans une telle hypothèse, le billet d'entrée reste valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et pour le même type de visite. Toutefois, une nouvelle réservation devra être faite en envoyant un courriel à secretariat@fort-eben-emael.be. Les visiteurs potentiels qui n'utiliseront pas leur billet d'entrée préacheté pendant l'année de l'achat le feront à leurs frais. Aucun remboursement du prix d'entrée ne peut être demandé.

Les tarifs applicables sont indiqués sur notre site web www.fort-eben-emael.be. L'A.S.B.L. Fort d'Eben-Emael accepte la responsabilité des erreurs éventuelles sur son site web, mais n'est pas responsable des informations incorrectes fournies par des tiers.

Article 2.2.

Lors de l'achat d'un billet d'entrée à prix réduit, au moyen d'un bon, d'une carte de réduction ou d'une carte de membre d'une association partenaire, le bon ou la carte de réduction valable doit être présenté à la réception le jour de la visite, sinon la tarification normale sera appliquée. Les membres des associations partenaires doivent présenter une carte de membre valide.

Article 3.

Visite sur réservation.

Sont considérés comme visite sur réservation : la visite privée, la visite de groupe, la visite thématique et la visite scolaire. La visite sur réservation est toujours une visite guidée.

Pour la visite sur réservation une réservation préalable est nécessaire. Le délai dans lequel la réservation doit être effectuée est mentionné sur notre site web www.fort-eben-emael.be. La visite peut être réservée n'importe quel jour de l'année, à l'exception des lundis et des journées de fermeture du fort.

La personne qui effectue la réservation est considérée comme la personne responsable de la réservation et du groupe de visiteurs.

La demande de réservation sera traitée par notre secrétariat dans les plus brefs délais.

Article 3.1.

Un prix minimum est d'application pour la visite sur réservation.

Les prix minimums applicables sont indiqués sur notre site web www.fort-eben-emael.be. L'A.S.B.L. Fort d'Eben-Emael accepte la responsabilité des erreurs éventuelles sur son site web, mais n'est pas responsable des informations incorrectes fournies par des tiers.

Le paiement de la visite sera effectué le jour même de la visite au moyen d'un paiement électronique ou en espèces, sauf si un autre arrangement a été convenu avec le secrétariat du fort. Les paiements sur facture doivent être effectués dans les 14 jours suivant la date de la facture.

Article 3.2.

Il y a un nombre maximum de visiteurs par type de visite sur réservation et par guide. Le nombre maximum de visiteurs est indiqué sur notre site web www.fort-eben-emael.be.

Le nombre de participants à une visite sur réservation peut être modifié au plus tard 2 jours ouvrables avant la date de la visite en envoyant un courriel à secretariat@fort-eben-emael.be. Dans le cas contraire et si le nombre de visiteurs est inférieur, le montant facturé se basera sur le nombre de visiteurs initialement annoncé dans la réservation, mais ne sera jamais inférieur au montant minimum pour le type de visite.

Si le nombre de participants dépasse le nombre précédemment annoncé, un guide supplémentaire pourrait être ajouté pour des raisons de sécurité. Le coût de ce guide supplémentaire dépend du type de visite demandé, tel que mentionné sur www.fort-eben-emael.be. Si un guide supplémentaire n'est pas disponible, la visite pourra être refusée pour les participants excédentaires au nombre précédemment annoncé.

Article 3.3.

Si le groupe qui a réservé a un retard de plus de 15 minutes, le secrétariat du fort doit être contacté au numéro +32 (0)4 286 2861. Sans notification par téléphone et en cas de non-présentation dans les 45 minutes suivant l'heure prévue, la visite sera annulée (no show) et un montant de 30,- € par guide sera facturée.

Article 3.4.

Une annulation d'une visite de collectivité doit être annoncée au plus tard 2 jours ouvrables avant la date de la visite en envoyant un courriel à secretariat@fort-eben-emael.be. En cas de non-présentation, un montant de 30,- € par guide sera facturé.

A.S.B.L. Fort d'Eben-Emael - 02/01/2021